

## Ensemble, changeons d'avenir!

« Mon adversaire, c'est l'injustice », a résumé Anne Hidalgo, le 11 mars, Halles Martenot à Rennes, devant un millier de Bretonnes et de Bretons avant d'illustrer ce qu'elle entend par « Ensemble changeons d'avenir ! »



Mon adversaire c'est l'injustice

Changer d'avenir, c'est augmenter d'urgence les salaires pour faire face à la hausse des prix qui ronge le pouvoir d'achat.

« Si les Français me font confiance, dès le mois de mai, je bloquerai les prix de l'énergie, je baisserai à 5,5% la TVA qui leur est appliquée, j'augmenterai le SMIC de 15% et je demanderai aux partenaires sociaux d'ouvrir des négociations salariales dans toutes les branches professionnelles », s'est engagée la candidate.

« Changer d'avenir, c'est investir dans l'école et, au premier chef, dans le travail de ses professeurs, qui sont les fantassins de la République, les transmetteurs du savoir sans lequel il n'y a pas de vraie liberté.

Changer d'avenir, c'est annuler cette sélection par algorithmes qu'on appelle Parcoursup et qui inflige à nos jeunes l'anxiété d'une sélection impersonnelle.

Changer d'avenir, c'est instaurer l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes, pour qu'il soit mis fin à cette iniquité qui défigure notre idéal de justice. C'est le droit à la sécurité avec plus de policiers sur le terrain et

plus de moyens pour la justice. C'est faire leur place à nos aînés, trop souvent relégués, en dépit des services rendus à la société, dans des établissements où l'on manque de bras, réduits à une condition humiliante. C'est le droit à chacun, quand il est accablé par un mal inexorable et trop douloureux, de bénéficier de soins palliatifs accessibles en nombre suffisant et d'exercer dans l'humanité sa dernière liberté, celle de mourir dans la dignité.

Changer d'avenir, c'est prévoir les instruments qui nous permettront d'affronter, dans la justice, la grande affaire du siècle, la mutation écologique. Je veux faire de notre République l'une des premières nations vraiment respectueuses de la planète! Alors, oui j'instaurerai un impôt sur la fortune dédié à la transition énergétique, en mettant à contribution les plus nantis, qui sont aussi les premiers pollueurs.

Changer d'avenir, c'est un nouveau souffle démocratique, des institutions qui font plus de place au Parlement, comme à l'expression directe des citoyens. »

**CAP  
FINISTÈRE**  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 17/03/2022

SITE DE DEPOT  
**P1**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

## Vive la redevance!

Peut-on imaginer un paysage audiovisuel français sans le service public? Sans France inter, France Culture, France Musique, France bleu, France 2, France 3, etc.

Peut-on imaginer une information concentrée entre les mains de quelques groupes privés?

C'est pourtant ce que nous promettent les candidat.e.s de Droite et d'Extrême-droite, soit en privatisant purement et simplement Radio France et France Télévisions, soit en supprimant leur principale recette, la redevance, ce qui revient au même.

L'indépendance et la qualité ont un prix, c'est celui de la redevance. « Quand c'est gratuit, c'est toi le produit. » Et le prix à payer en terme de démocratie pourrait s'avérer bien plus élevé que celui de la redevance, lorsque nous n'aurons le choix qu'entre CNEWS ou Europe 1 pour nous informer.

PS29

# La Gauche réformiste, c'est nous!

« Nous sommes la Gauche qui assume ses responsabilités, la Gauche qui agit, la Gauche qui réforme », a insisté Anne Hidalgo à Rennes, à un mois du premier tour de la Présidentielle. À un moment où l'heure du choix va sonner pour les électrices et les électeurs de Gauche : aller vers le bruit et la fureur ? Retomber dans le piège du en même temps ? Où rester fidèles à la social-démocratie qu'incarne Anne Hidalgo dans cette campagne ?



En finir avec l'exercice vertical du pouvoir

« Il n'y a pas d'avenir à Gauche dans la complaisance avec les dictatures : avec la Russie de Poutine, la Syrie de Bachar El-Assad, le Venezuela de Maduro. Il n'y a pas d'avenir le dos tourné aux Droits de l'Homme, à l'État de droit, à la laïcité, à l'Union européenne. Il n'y a pas d'avenir dans le populisme et la démagogie », a une nouvelle fois insisté Anne Hidalgo.

« Il n'y a pas d'avenir non plus à opposer l'écologie et la justice sociale. À l'échelle du pays, comme à l'échelle du monde, les premières victimes du réchauffement climatique, des pollutions, de l'effondrement de la biodiversité se sont, toujours et partout, les plus pauvres. C'est par la justice sociale que nous ferons triompher l'écologie, et par l'écologie que nous ferons triompher la justice sociale.

Enfin, il n'y a pas d'avenir, une fois encore, à faire un vote de deuxième tour dès le premier tour pour empêcher le pire qu'est l'Extrême-droite.

Toujours nous avons fait et toujours nous ferons barrage à l'Extrême-droite. Mais il n'y a pas d'avenir à se ranger encore une fois au premier tour derrière une Droite libérale incarnée par l'actuel Président, qui va, on le sait déjà, s'attaquer vite et fort aux retraites, à

l'école, à l'hôpital, au service public de l'audiovisuel, au lieu de le renforcer face aux concentrations médiatiques privées et aux plates-formes américaines, qui continuera de donner toujours plus à ceux qui ont déjà beaucoup, en oubliant ceux qui ne cessent de s'appauvrir, qui a supprimé l'ISF.

Qui peut croire que le progrès social passe par gouverner avec tous ceux qu'ensemble nous avons combattus par les idées, dans les assemblées, les Raffarin, Castex, Darmanin, Woerth, Le Maire, Blanquer... »

À moins d'un mois du premier tour de la Présidentielle, Anne Hidalgo en a appelé « Au sursaut! ».

Les mots prononcés par la candidate ont résonné d'une manière particulière sur ces terres sociales-démocrates où les élus savent ce que signifie réformer. Nathalie Appéré, maire de Rennes, Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental, et Loïg Chesnais-Girard, président du Conseil régional, se sont succédés à la tribune pour expliquer leur soutien à Anne Hidalgo et rappeler que le quinquennat qui s'achève a surtout été marqué par la morgue et l'arrogance du pouvoir.

« Nous devons décider ensemble de l'avenir du pays pour cinq ans. Selon les choix que nous ferons, la France jouera bien ou mal son rôle sur la scène internationale, tout comme elle se redressera ou non, elle prendra ou non la voie de la transformation républicaine, sociale et écologique », a rappelé Anne Hidalgo.



Il faut réhabiliter le consentement à l'impôt

« Cela mériterait bien un débat, non ? Et bien le président sortant ne veut pas débattre ! Mais la République, ce n'est pas la monarchie et l'élection ce n'est pas le sacre de Reims ! Il est quand même étonnant d'avoir pour slogan Avec vous et dès qu'il est

question de débattre, de dire c'est "sans moi!". »



Plus d'usines et moins de carbone

À la lecture de son bilan, on comprend mieux pourquoi le président sortant ne souhaite pas l'assumer. Ce quinquennat qui devait moderniser le pays l'a surtout déchiré. La France est malmenée, divisée, affaiblie.

Il promettait de rassembler électeurs de Droite et de Gauche, mais les a trompés par une politique qui a eu pour seule boussole d'occuper le pouvoir et le conserver au service d'une élite autoproclamée, quoi qu'il en coûte ! « Ce pouvoir a une réalité, celle d'un libéralisme hors d'âge », a résumé la candidate.

Pour Anne Hidalgo, la question que doivent se poser les électrices et les électeurs est simple : « Pouvons-nous, encore cinq ans, avoir une vie politique dominée par un parti hégémonique et sûr de sa supériorité, surplombant une armée de députés godillots, méprisant les corps intermédiaires, face aux deux extrêmes dopés par la crise, Extrême-droite et Gauche populiste ?

Pouvons-nous, encore cinq ans, avoir le désordre installé, celui des gagnants de la mondialisation libérale, des privilégiés de la finance et de la rente, des maîtres de ces grands groupes défiant les États, échappant à l'impôt, contrôlant les médias, ordonnant l'action des lobbys, se plaçant au-dessus des citoyens et des lois ?

Imaginons un instant le jour d'après, avec le projet libéral et conservateur du pouvoir en place qui pourrait se développer encore plus librement que jusqu'à présent. Toutes ces réformes de régression tentées depuis cinq ans, nous les subissons sans rémission dans les cinq ans qui viennent ! »

Les collectivités locales peuvent-elles encore être ignorées pendant

cinq ans ? Les élu.es attendent qu'enfin le pouvoir leur fasse confiance et les laissent agir. **« Les Françaises et les Français ont soif d'égalité, de confiance et d'apaisement »**, a insisté Nathalie Appéré. **« L'exercice vertical du pouvoir, pendant cinq ans, a fragilisé encore plus notre démocratie. Il a aussi accentué la défiance de nos concitoyens, à l'égard de la politique, à l'égard des élu.es. Oui les Françaises et les Français méritent mieux qu'une démocratie épuisée par les provocations d'un Président qui ne les comprend pas. »**



Un mois pour convaincre

Pendant ce quinquennat, le rôle des élu.es a été essentiel, notamment pour pallier aux carences de l'État pendant la crise sanitaire. Mais leur action a été entravée, notamment dans le domaine du logement, comme l'a souligné Jean-Luc Chenut. Le président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a particulièrement insisté sur cet aspect car

le logement pèse très lourd dans le budget des ménages, mais aussi parce que ce dossier est emblématique de l'échec du quinquennat d'Emmanuel Macron qui avait annoncé vouloir construire plus et qui, au final, a porté un coup d'arrêt brutal aux capacités d'investissement des acteurs du logement social.

**« Nous représentons cette Gauche qui ne se résigne pas à rester dans la protestation. »**

**« Il est urgent de réhabiliter le consentement à l'impôt par une politique fiscale juste. La suppression de la taxe d'habitation s'est traduite par une perte de 23 milliards pour les collectivités locales »,** a-t-il rappelé s'inquiétant du discours porté par plusieurs candidats sur **« la baisse des charges. Mais ce ne sont pas des charges, ce sont des cotisations sociales pour financer nos retraites et la solidarité nationale. »**

**« Plus d'usines, moins de carbone. »** C'était l'un des mots d'ordre de la campagne de Loïc Chesnais-Girard avant de devenir l'un des fils conducteurs de l'action de la majorité régionale. **« Nous devons nous donner les moyens d'atteindre notre souveraineté alimentaire »,** a insisté le président du Conseil régional. **« Et ce**

**n'est pas contradictoire avec la lutte contre le réchauffement climatique, au contraire. »**

Nous devons valoriser les métiers de production sur les bateaux de pêche, dans les champs, dans les usines, car c'est ça, la Gauche, le camp de celles et ceux qui produisent. Et c'est avec ces agriculteurs, ces pêcheurs, ces ouvriers et ces ingénieurs que nous parviendrons à réaliser la transition écologique.

Il reste un petit mois pour convaincre les électrices et les électeurs. Pour leur démontrer que la candidate de la sociale-écologie, de la justice sociale, du pouvoir d'achat, c'est Anne Hidalgo.

Celle qui représente cette Gauche qui ne se résigne pas à rester dans la protestation, cette Gauche des transformations, des solutions, cette Gauche d'action qui met en œuvre les réformes indispensables à un avenir dans la justice.



Les Finistérien.ne.s ont répondu présent.e.s !

## C'est qui Anne Hidalgo ?



De retour du meeting d'Anne Hidalgo à Rennes, voici le témoignage de Jacques Juloux, maire de Clohars-Carnoët.

*« Je n'ai pas vraiment le temps (et l'envie) de suivre la campagne. J'ai trop souvent l'impression qu'il s'agit plus d'une campagne de com', de buzz ou encore d'une course*

*de petits chevaux au travers les sondages. C'est tellement éloigné de ma vision de l'action publique que cela me désole. Ayant parrainé Anne Hidalgo, j'ai pris mon courage à deux mains et je me suis rendu à son meeting à Rennes. Cinq heures de car aller-retour, fallait le faire, mais j'avais besoin de comprendre si les retours sur sa campagne, sa personnalité, sa capacité à incarner un rôle d'État étaient réels ou pas. Dit autrement, si le fait qu'elle soit à ce jour crédité de 3% dans les sondages avait un quelconque rapport avec la candidate elle-même.*

***« Je ne savais pas qu'elle était aussi vraie, aussi pugnace, oratrice de talent, capable de balayer 50 minutes sans interruption et sans notes, tous les grands sujets de société et témoigner sa vision de la France et du Monde. »***

*Alors finalement c'est qui Anne Hidalgo ? C'est quoi son programme, ses atouts son rapport à la Gauche ?*

*J'ai été scotché... Je sais certains penseront que c'est une manière de témoigner pour sauver le soldat Hidalgo, et cela je ne pourrai pas l'effacer des esprits même si ce n'est pas le cas... Je ne savais pas qu'elle était aussi vraie, pugnace, oratrice de talent, capable de balayer 50 minutes sans interruption et sans notes, tous les grands sujets de société et témoigner sa vision de la France et du Monde. Incroyable rencontre avec une femme aux convictions de Gauche chevillées au corps.*

*La présence de Jean Jouzel, vice-président du GIEC, venu la soutenir et affirmant que ses propositions étaient les plus crédibles pour lutter contre le réchauffement climatique, ont fini de me convaincre. Le sparadrap du capitaine Haddock pour Hidalgo, ce n'est pas elle, ni son programme, mais une image déformée par le fait qu'elle est maire de Paris. Exit ses origines (immigrée espagnole d'une famille ouvrière), son parcours (inspectrice du travail à Saint-Étienne), son programme (" mes ennemis ce sont les injustices, les inégalités "), ses soutiens (un bon nombre des maires de France).*

*On peut voter qui on veut, penser ce qu'on veut, mais une chose est sûre c'est ce que renvoient les médias et sa " côte " n'ont rien à voir avec ce qu'elle est, ni avec ce qu'elle peut apporter au pays. Je suis revenu de ce point de vue assuré qu'elle est à la hauteur des enjeux. »*

# Agenda

19 mars

14h00 : Forum « *Quelles solidarités après la crise ?* » salle Europe à Ergué-Gabéric, avec Nathalie Sarrabezolles, Jean-Luc Fichet et Luc Broussy.

10 avril

Premier tour de la Présidentielle.

24 avril

Second tour de la Présidentielle.

Retrouvez-nous sur

Facebook  
**PS.Finistere**  
 et Twitter  
**@fede\_PS29**

## Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
 N° 1386 - Vendredi 18 mars 2022  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
 26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
 Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication :  
 Yves FORMENTIN-MORY  
 Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
 Tél. 02 98 43 44 39  
 13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
 Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

### Abonnement numérique

..... @ .....

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros

Non adhérents : 35 euros

Chèque à l'ordre de :  
 ADFFFPS



# La marque d'une démocratie avancée

**Depuis quelques temps les oreilles du président du Conseil Constitutionnel ont tendance à siffler. En effet, on entend de plus en plus se développer, sur un air complotiste, une ritournelle qui consiste à dénoncer le « pouvoir des juges » et, en particulier, ceux du Conseil Constitutionnel qui s'arrogeraient des prérogatives que seul le peuple devrait détenir.**

Où, le Conseil Constitutionnel se contente d'accomplir la mission que lui a fixé la constitution de 1958, comme Laurent Fabius l'a expliqué aux étudiant.es en droit de la Fac de Brest, à l'invitation de Sylvie Salles et Jean-Jacques Urvoas.

« **La différence entre les fusées et les institutions, c'est que la trajectoire des fusées est prévisible mais pas du tout celle des institutions** », a tenu à préciser d'emblée Laurent Fabius. Dans l'esprit des rédacteurs de la V<sup>e</sup> République, le Conseil Constitutionnel devait servir à surveiller le Parlement. Même si la majorité gaulliste de l'époque était pléthorique, il fallait tout de même se méfier de parlementaires qui pourraient être tentés de s'émanciper du Président ou du premier ministre. Contrairement à la IV<sup>e</sup> République qui était un régime qualifié de légicentré dans lequel il n'y avait aucune limite à la loi, la V<sup>e</sup> serait donc dotée d'un Conseil Constitutionnel.

Cette nouvelle institution fut considérée comme « **le chien de garde de l'exécutif** » et, au début, son activité était plutôt réduite. Cependant, au fil des années, ses missions vont s'élargir.

La première bifurcation de sa trajectoire initiale intervint le 16 juillet 1971. Les « *sages* » décident en effet ce jour-là d'élargir leurs références aux principes de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, du préambule de la constitution de 1946 et du bloc de constitutionnalité qui vise à préserver les grands principes du droit comme les libertés d'expression, d'association, le droit de grève ou la laïcité. Ils ne s'en tiennent donc plus, uniquement, à la Constitution.

Une deuxième variation de trajectoire intervient en 1974. Jusqu'à ce moment, seuls le président de la République, le premier ministre ou le président de l'Assemblée et du Sénat pouvaient saisir le Conseil Constitutionnel. Giscard permet à

60 parlementaires, donc à l'opposition, de le saisir. Ce n'est pas encore une révolution mais le nombre d'affaires traitées passe tout de même de 4 à 5 à 20 à 25 par an.



Mais le vrai changement intervient avec la QPC (Question Prioritaire de Constitutionnalité), votée en 2008 et entrée en application en 2010. « **Cette réforme change deux éléments fondamentaux** », a expliqué Laurent Fabius « **D'abord, n'importe quel justiciable peut saisir le Conseil Constitutionnel, s'il considère qu'une loi n'est pas conforme à la Constitution. Ensuite, toutes les lois déjà votées peuvent être contestées.** »

Pourquoi le Conseil Constitutionnel français peut faire l'objet d'attaques, totalement inconcevables chez nos voisins allemands ou américains ? Là encore, il faut se pencher sur les genèses des institutions. Aux États-Unis, la Cour suprême a été mise en place au moment de la déclaration d'indépendance et de l'adoption de la Constitution. Elle est donc consubstantielle de la démocratie et, par conséquent, personne n'imaginerait la remettre en cause.

On constate un peu le même phénomène pour l'Allemagne, même si la cour est plus récente. Le tribunal constitutionnel fédéral d'Allemagne, plus communément appelé cour de Karlsruhe, figure dans la constitution allemande, adoptée en 1949. Là encore, la Cour constitutionnelle est liée à l'idée même de démocratie.

Il n'en est pas de même en France. Comme l'a expliqué Laurent Fabius, notre cour ne date que de 1958, mais surtout, la démocratie lui préexistait. Même sans Conseil Constitutionnel, les III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> Républiques étaient des régimes parfaitement démocratiques et même, sur bien des aspects, plus démocratiques que la V<sup>e</sup> République.

« **C'est le propre des démocraties avancées de voter des lois, mais à l'intérieur de normes supérieures** », a insisté Laurent Fabius qui a rappelé que la collégialité est un gage d'indépendance et d'impartialité. Et comment être certain que les neuf sages sont indépendants : « **il faut qu'ils n'aient rien à redouter ou à espérer** ». Tant que les juges constitutionnels répondront à ces deux critères, l'institution pourra mener à bien sa mission.